



Bureau communautaire

Procès-verbal des délibérations du mercredi 18 mai 2016 à 18h

Siège de la CCMM

Étaient présent(e)s : Stéphane **BOEGLIN** _ Jean-Luc **FONTAINE** _ Dominique **GOEPFER** _ Marie-Louise **KADOK** _ Daniel **LAGRANGE** _ Jean **LOPES** _ Filipe **PINHO** _ Patrick **POTTS** _ Pascal **SCHNEIDER** _ Marie-Laure **SIEGEL** _ Etienne **THIL** _ Hervé **TILLARD** _ Florence **WAZYLEZUCK**

Étaient excusé(e)s : Jean-Marie **BUTIN** _ Thierry **WEYER**

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	12 mai 2016
<u>Date d'affichage</u> :	26 mai 2016
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	15
<u>Nombre de présents</u> :	13
<u>Nombre de votants</u> :	13
<u>Secrétaire de séance</u> :	Marie-Louise KADOK

Le président ouvre la séance à 18h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 20 avril 2016

2. Désignation d'un secrétaire de séance

3. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2016_ 71	Habitat - Logement - Finances	Habitat - attribution des aides – avril 2016
2016_ 72	Finances	Appel à coopération urbanisme durable : formation action pour des quartiers durables

1. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 20 avril 2016

Les élus valident à l'unanimité le compte-rendu.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Marie-Louise KADOK ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

3. Délibérations

DÉLIBÉRATION N° 2016_71

Rapporteur :
Patrick POTTS - Vice-président chargé de l'habitat et du logement

Objet :
Habitat - attribution des aides – avril 2016

Le bureau a reçu délégation pour délibérer sur l'attribution des aides liées à la politique de l'habitat :

- aide rénovation thermique

Le bureau aura à se prononcer sur l'attribution des aides validées par la commission habitat lors de sa séance du 18 avril 2016.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **attribue** l'aide conformément à la décision mentionnée dans le tableau ci-joint :

Aides instruites à la commission habitat du lundi 18 avril 2016

Rénovation thermique

N° dossier	NOM	Travaux		Éligible FART	Gain énergétique estimé après travaux (%)	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis de la commission habitat
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)					
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)					
2016 - RT 06	VIOT	Isolation des combles perdus par 280mm de laine de verre Thermocoustic avec une résistance thermique de 7m².K/W. Remplacement de l'ensemble des ouvrants par des menuiseries PVC 4/16 ARGON/4 avec un coefficient Uw < 1,30W/m²K. Remplacement de la porte d'entrée : porte isolante pleine d'épaisseur 32mm. Changement de chaudière à condensation avec mini accumulation, ballon intégré de 4l.		Oui	56,87%	18/04/2016	2 000,00 €	favorable
	104 rue Jacques CALLOT		13154 € HT					
	BAINVILLE SUR MADON							
Réservation de prime du 22/02/2016 au 21/03/2016 pour la rénovation thermique (€)							2 000,00 €	

DÉLIBÉRATION N° 2016_72

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Appel à coopération urbanisme durable : formation action pour des quartiers durables

A l'automne 2015, le conseil régional avait proposé aux intercommunalités qui le souhaitent de devenir organisme intermédiaire pour coordonner la transmission de tout projet répondant aux objectifs d'un appel à coopération pour un urbanisme durable.

Ce programme financé par le FEDER recouvre deux axes :

- Les projets d'aménagement de zones à vocation première d'habitat
- Les projets d'amélioration de la connaissance dans le domaine de l'urbanisme durable

La CCMM avait alors délibéré puis avait été retenue comme organisme intermédiaire.

Des échanges ont été menés avec chaque commune pour identifier les projets d'urbanisme durable potentiellement éligibles. Mais en janvier 2016, aucun ne semblait répondre aux critères d'éligibilité, notamment sur le lancement des travaux dès 2016.

La CCMM a alors déposé un projet unique sur l'axe 2 autour d'un programme de formation action pour des quartiers durables. Le conseil régional vient de confirmer la recevabilité du projet et nous invite à déposer un dossier complet de demande de subvention au titre du FEDER.

Plus précisément, cette formation action s'inscrit dans la continuité des modules réalisés en 2014/2015 sur l'urbanisme et participera à l'axe relatif à la formation des communes dans le cadre du programme local de l'habitat.

Les objectifs sont d' :

▮ Apporter des savoirs et savoir-faire aux élus communaux lors de la préparation et la mise en œuvre de projets urbains type quartier d'habitat à enjeux mixtes (équipements et services)

▮ Développer des connaissances plus pointues permettant de parvenir à un urbanisme durable et à les intégrer dès la conception du projet : eau, déchets, déplacements doux, ...

▮ Faire partager la conception du projet et sa mise en œuvre aux habitants et riverains pour permettre une meilleure adaptation du projet : le partage de plusieurs regards complémentaires et la connaissance de terrains de chacun permettront d'enrichir le projet, de faciliter l'intégration du nouveau quartier dans la vie de la commune et de garantir les bonnes pratiques liées à l'environnement par les habitants ou visiteurs du quartier.

La formation se composera de 4 modules et une visite :

- Introduction à l'urbanisme durable : rappel sur le PLU, les OAP, les différents types de portage, les enjeux de l'urbanisme durable, le rôle de l' élu et la place de l'habitant dans le projet

Intervenants potentiels : urbaniste, sociologue, service urbanisme de la CCMM, exemple d'un quartier durable

- Le programme : mixité sociale et générationnelle, mixité fonctionnelle (équipements, commerces, services à proximité ou dans l'emprise du projet), économie de foncier (reconversion, densification)

Intervenants potentiels: urbaniste, sociologue, bailleurs sociaux avec programme BBC, 1 aménageur, EPFL et service habitat de la CCMM

- Le projet dans son milieu : paysage et environnement immédiat (corridor écologique), topographie et eaux pluviales, connexions douces

Intervenants potentiels : urbaniste, sociologue, paysagiste et services paysage/environnement et eau/assainissement de la CCMM.

- Le projet et son aménagement : réseaux intelligents, gestion des déchets, mobilier.

Intervenants potentiels: urbaniste, sociologue, technicien VRD, paysagiste, service déchets de la CCMM (COVALOM)

- Visite d'un quartier : une journée comprenant déplacement et visite sur place : rencontre du porteur de projet, visite du quartier, échange entre élus.

La visite est orientée vers un quartier rural avec enseignements valorisables et approche reproductible, au sein de la Région Grand Est.

Il est proposé au bureau de solliciter une subvention au titre du FEDER pour ce projet d'environ 10 000 € TTC à hauteur de 35% soit 3500€.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **valide** la conduite d'une formation action sur les quartiers durables
- **autorise** le président à engager les dépenses utiles pour cette formation et à solliciter toutes les subventions possibles auprès des partenaires, notamment au titre du FEDER

La secrétaire,

Marie-Louise KADOK



Le président,

Filipe PINHO

Délibérations

N°	Domaine	Objet
2016_ 71	Habitat - Logement - Finances	Habitat - attribution des aides – avril 2016
2016_ 72	Finances	Appel à coopération urbanisme durable : formation action pour des quartiers durables

Signatures

Stéphane BOEGLIN		Patrick POTTS	
Jean-Marie BUTIN	Excusé	Pascal SCHNEIDER	
Jean-Luc FONTAINE		Marie-Laure SIEGEL	
Dominique GOEPFER		Etienne THIL	
Marie-Louise KADOK		Hervé TILLARD	
Daniel LAGRANGE		Florence WAZYLEZUCK	
Jean LOPES		Thierry WEYER	Excusé
Filipe PINHO			

